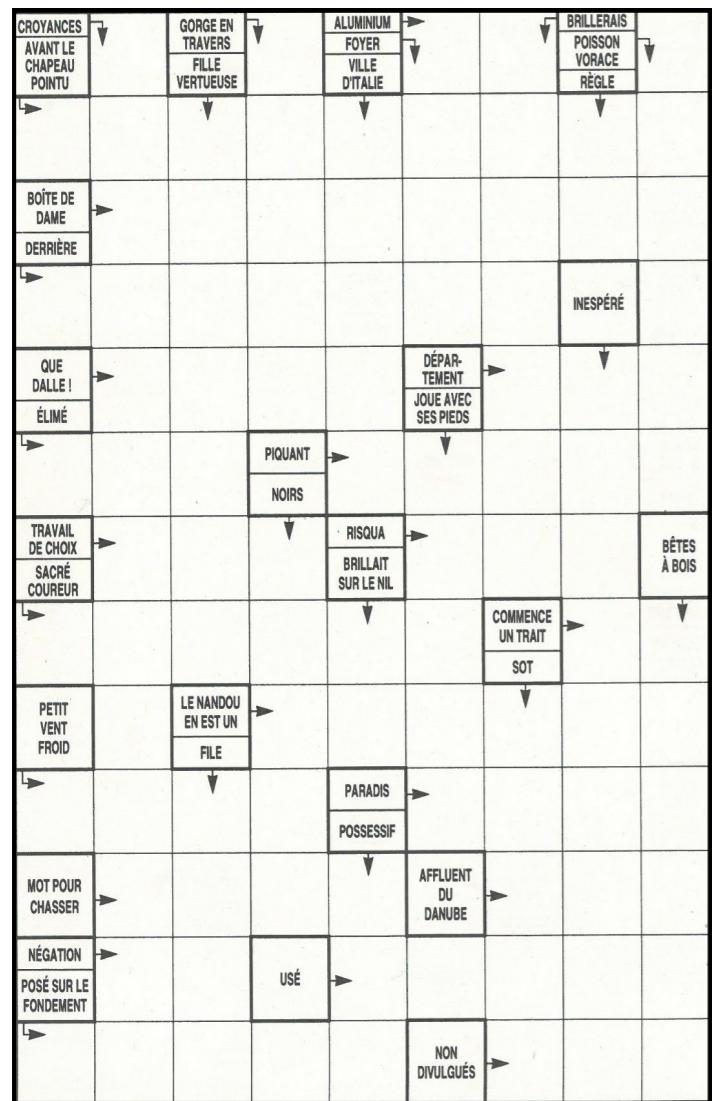
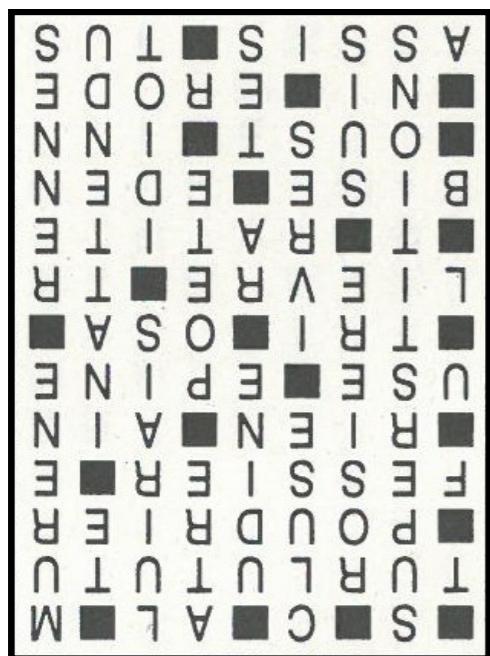


Les mots fléchés



Solution



ANNÉE 2014 - NUMÉRO 96

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvcathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi, de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

Page 12

Année 2014 - Numéro 96
Mai-Juin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

L' édito

Le 27 mai, Monsieur Blaise Mijoule, Directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes était en déplacement à Bruis pour y découvrir notre bibliothèque intercommunale.

La visite de nos locaux a été l'occasion pour ce dernier de découvrir aussi un territoire rural, ses habitudes, ses façons de fonctionner. Comme je le lui ai fait remarquer : "Ici, la bibliothèque est le dernier lieu public encore en service. Les habitants s'y rendent pour de multiples raisons, y compris pour rompre l'isolement, bavarder un peu, faire une recherche en ligne, réserver un billet de train sur Internet,... avant de repartir avec un livre ou un DVD puisque nous avons maintenant la chance de bénéficier aussi du service vidéobus".

Et en effet, nos locaux sont plusieurs fois rentabilisés puisqu'ils accueillent la bibliothèque mais aussi le Relais des Services Publics et le point Visio Rendez-vous.

J'ai profité de cette rencontre pour évoquer avec Monsieur Mijoule ma volonté de réfléchir aux applications du numérique qu'il serait possible de mettre en place dans la vallée de l'Oule, y compris dans le domaine culturel. En effet, je suis convaincu que notre territoire, aussi rural soit - il et du fait même de son isolement géographique, a toutes les chances de tirer son épingle du jeu si nous élus, nous préparons, et dès maintenant, à négocier le virage technologique qui est devant nous, au risque de rester sur le bord de la route.

Monsieur Mijoule s'est déclaré prêt à mettre les compétences de la BDP à contribution pour aider la communauté de Communes à définir un projet tout au moins dans son volet culturel et je l'en remercie.

Gérard Tenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial
- P. 2 à 3 : les délibérations du Conseil
- P. 4 : on s'active à la bibliothèque
- P. 5 à 8 : Ste-Marie : retour sur un fait divers de 1926
- P. 9 à 10 : animations culturelles : il sera question de Moyen âge et de religions
- P. 11 : le carnet de l'Oule
- P. 12 : mots croisés



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 24 avril 2014 (résumé des délibérations)

Election des délégués à la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, il convenait de procéder au renouvellement de la CAO. Considérant qu'outre le Président, Gérard Tenoux, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil communautaire, les Conseillers ont procédé à l'élection.

A l'issu du vote, qui s'est déroulé au scrutin de liste, à bulletin secret, à la représentation proportionnelle et au plus fort reste, ont été désignés pour siéger à la CAO :

3 titulaires : Jean-Louis Corréard, Eveline Aubert et Nathalie Bourgeaud.

3 suppléants : Liliane Combe, Lucile Endignous, et Jean-Luc Aimonier.

Désignation des délégués au Syndicat Mixte Intercommunal des Activités de Randonnée (SMICAR)

Le Conseil Communautaire a procédé à la désignation des délégués au sein du (SMICAR) :

Ont été désignés : Une titulaire : Nathalie Bourgeaud, 1^{ère} adjointe au maire de Bruis,

Un suppléant : Hervé Joubert, 2^{ème} adjoint au Maire de Ste-Marie

Désignation des représentants à l'association Provence des Montagnes

Le Conseil Communautaire a procédé à la désignation des représentants à l'association Provence des Montagnes. Ont été désignés :

Un titulaire : Gérard Tenoux, Président de la CCVO
Un suppléant : André Aubépart, 1^{er} adjoint au Maire de Montmorin

Election des délégués au Pays sisteronais

Ont été désignées pour siéger au Conseil d'Administration du Pays sisteronais :

Une titulaire : Mme Eveline Aubert, 1^{ère} Vice-Présidente de la CCVO

Une suppléante : Mme Lucile Endignous, 2^{ème} adjointe au Maire de Montmorin

Ont été désignés pour siéger au Groupe d'Action Locale du Pays sisteronais :

Un titulaire : M. Jean-Louis Corréard, 2^{ème} Vice-Président de la CCVO

Une suppléante : Mme Liliane Combe, 1^{ère} adjointe au Maire de Ste-Marie

Ont été désignés pour représenter la CCVO dans le cadre du Programme Interreg Alcotra du Pays sisteronais :

Un titulaire : M. André Aubépart, 1^{ère} adjoint au Maire de Montmorin

Un suppléant : M. Gérard Tenoux, Président de la CCVO

Remboursement des frais de déplacement

Le Président propose que les conseillers communautaires (à l'exception du Président) qui, par délibération ont été désignés pour représenter la Communauté de Communes au sein de plusieurs organismes, puissent bénéficier d'indemnités kilométriques pour les déplacements engendrés par les diverses réunions. Les conseillers s'y sont déclarés favorables.

PPIL 2014 : demande d'aide financière

Le Président expose que dans le cadre de la Ferme Relais, il convient de construire un bâtiment agricole sur les parcelles appartenant à la CCVO. Pour ce faire, un appel d'offre a été lancé. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 39 150, 00 € HT. Le plan de financement est le suivant :

CG : 30 %, soit 11 745, 00 €
CCVO : 70 %, soit 27 405,00 €

Les conseillers, à l'unanimité ont autorisé le Président à effectuer toutes démarches relatives à cette demande.

Embauche d'un agent d'entretien espaces communaux en Contrat Unique d'Insertion

Sur proposition du Président, le Conseil communautaire a délibéré en faveur du recrutement de Monsieur Lionel Pilarz en Contrat Unique d'Insertion pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux sur les communes de Montmorin, Bruis et Ste-Marie à raison de 35 h par semaine et à compter du 5 mai 2014.

Le carnet de l'Oule

Une œuvre de tricot collective en préparation

En vue de commémorer, au mois de novembre prochain, le centenaire de la première guerre mondiale, une animation originale a été organisée par le personnel du RSP de la Vallée de l'Oule.

Employée par la Communauté de Communes, Chantal Combe est agent de lien social. Elle rend régulièrement visite aux personnes âgées de la vallée pour s'informer de leurs besoins, des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Son travail consiste, en ces occasions, à rendre des services ponctuels et aussi variés que l'aide à la préparation des repas (le portage de repas n'étant pas mis en place sur ce territoire), l'inventaire des courses à faire, la préparation du pilulier ou semainier, la finalisation d'une commande sur un catalogue, la prise d'un rendez-vous chez le médecin, etc... tout cela selon les demandes des bénéficiaires.

Depuis quelques temps, Chantal réfléchissait à une activité qui permettrait tout à la fois d'occuper les personnes à mobilité réduite, tout en ne les obligeant pas pour autant à sortir de chez elles si elles ne le souhaitaient pas. C'est ainsi qu'est née l'idée de faire réaliser aux dames un ouvrage collectif en tricot pour la réalisation duquel chacune pourrait y aller de sa maille ! Rapidement il est apparu que le plus simple était de confectionner une écharpe ou plus exactement 3 écharpes et pourquoi pas tricolores qui habilleront, au mois de novembre prochain - à l'occasion des commémorations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale - les trois monuments aux morts des villages de Bruis, Montmorin et Ste-Marie. Des pelotes de laine ont été achetées par la communauté de communes et depuis plusieurs mois, Denise, Josette, Arlette, Annie, Jacqueline et Jeannine sont à l'œuvre. Chacune participe à son rythme. Certaines ont tout de même fait entre 6 et 10 pelotes, mais comme on dit « l'important c'est de participer ». Josette ne tricotait plus depuis longtemps. Avec ce projet elle a retrouvé le plaisir de faire quelque chose de ses mains ce qui était un des objectifs du projet.

Le mercredi 28 mai, une rencontre était organisée à la bibliothèque afin de réunir ces personnes autour d'un goûter convivial. Celles qui ont pu y participer ont cousu entre eux les morceaux d'écharpe. Il manque encore quelques longueurs mais d'ici le 11 novembre ces dames auront largement le temps de terminer leur travail. Bravo à toutes !



De gauche à droite : Chantal Combe (coordinatrice du projet) Denise Garambois, Jacqueline Borla, Josette Lombard et Arlette Serratrice

Bon à savoir : la vaisselle (grands saladiers, plats en terre,...) qui avait été achetée par le Comité d'Animation Culturel et Touristique est stockée dans la salle du réfectoire à Montmorin. Il sera possible d'en emprunter à l'occasion de banquets organisés dans la vallée (par des privés ou par les mairies). S'adresser à la mairie de Montmorin au 04 92 66 02 50 ou : mairie.montmorin@orange.fr

Remerciements

Chantal, Didier, Emmanuel et Camille Reymond remercient vivement toutes les personnes qui, chacune à leur façon, les ont soutenus, aidés et ont manifesté leur amitié à l'occasion du décès de leur fils Gabriel dit "Gabou". Il repose maintenant au cimetière de Montmorin, ce village qu'il aimait tant.

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21 ou ccvocathy@wanadoo.fr)

*Cassandra Wagner cherche personne (bénévole de préférence) pour lui donner des cours d'initiation au synthétiseur - elle en possède un - (même quelques heures seraient les bienvenues)
Tél : 06 81 13 29 51*

"Moyen âge et religion"

Intitulé "Moyen âge et religion", le projet culturel de la bibliothèque de Bruis a fait l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil Général. La subvention demandée, soit 1 050 € (70 % du coût total) a été accordée. Grâce à cette aide, et grâce au concours bénévole des "auteurs près de chez nous" - que nous remercions ici vivement - la bibliothèque sera en mesure cet été de proposer plusieurs manifestations (voir page 9) et notamment deux concerts :

Le concert de chants grégoriens (6 juillet - 18 h - Eglise de Bruis)

Constitué en 2013 sur l'initiative de quelques passionnés de chant sacré, sous la direction de Nathalie Hardouin, chanteuse dans le chœur grégorien de Paris, venue se fixer récemment dans notre Département, le chœur grégorien des Hautes Alpes regroupe une quinzaine de chanteurs, hommes et femmes, soucieux de maintenir vivant le patrimoine de l'art Sacré de l'Occident et de perpétuer la tradition millénaire du chant grégorien. **Le chœur grégorien des Hautes Alpes se produira à Bruis dans l'église le dimanche 6 juillet à 18 h**, avec en 1ère partie : des chants grégoriens et en 2ème partie : différentes œuvres de Hildegarde Von Bingen.

Le chant grégorien tient son appellation de l'action entreprise au VIème siècle par le Pape Grégoire le Grand qui réorganisa les offices religieux de l'Eglise romaine. Un nouveau rituel réglant notamment l'ordre des chants est alors créé. Au XIème siècle, Guido d'Arezzo invente l'écriture musicale moderne à quatre lignes qui popularisera le répertoire grégorien et permettra sa transmission jusqu'à nos jours. Selon les actes du Concile Vatican II, le chant grégorien, que l'on doit chanter à cappella, avec déférence et sans ostentation, constitue aujourd'hui encore le chant traditionnel et officiel de l'Eglise catholique. (Extraits du communiqué de presse)

Le concert de gospel * (22 août - 20 h 30 - Eglise de Montmorin)

Crée en 2010, Pourpre Noire est une chorale gospel amateur de 50 chanteurs, femmes et hommes de tous horizons. Séduits par la musicalité, les rythmiques et le message des Negro-spirituals et des Gospels, ces choristes sont animés par le bonheur de chanter ensemble et par une réelle envie de vous transmettre de la joie et du plaisir. Accompagné de musiciens (piano, batterie), le groupe est conduit par le très dynamique, talentueux et exigeant chef de chœur Cyrille Martial.

Le répertoire gospel est fortement marqué d'une part par la culture africaine, d'autre part par l'histoire dramatique de l'esclavage. A partir du 17^{ème} siècle, près de 15 millions d'Africains vont être arrachés de leurs terres. Arrivés aux Amériques ils seront condamnés pour toute leur existence au dur labeur dans les plantations. Les premiers chants qui vont jaillir sont des chants de travail, l'esclave n'ayant pas d'âme, il n'est donc pas évangélisé. Il faudra des décennies pour qu'ils accèdent aux offices et chantent les spirituals qui, mêlés aux chants de travail vont devenir les negro-spirituals. La fin de la guerre de Sécession (1865), puis l'abolition de l'esclavage dans les états du Sud vont changer la vie des Noirs, mais l'esclavage se transforme en ségrégation raciale et les Noirs continuent d'interpréter des Negro Spirituals pour faire face à la dure réalité. Il est remarquable que sur les milliers de negro-spirituals et gospels connus, pas un seul n'exprime la haine et le désir de vengeance après des siècles d'esclavage et de traitements inhumains. (Extraits du communiqué de presse)

* Il va sans dire que l'origine du chant Gospel est postérieure au moyen âge mais il s'agit bien de chants d'inspiration religieuse, en lien donc avec le thème général du projet ; c'est pourquoi nous avons choisi de l'intégrer à l'ensemble des manifestations.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 22 mai 2014

Signature du marché avec la CREA

Convention BDP /CCVO

Le Président expose que dans le cadre de la « Ferme Relais » et notamment du maintien des exploitations sur le territoire, il convient de construire un bâtiment agricole type tunnel-bâche sur des parcelles appartenant à la CCVO.

- Vu la consultation des entreprises effectuée le 17 mars 2014 sur le site AWS-Marchés publics, - Vu le Procès-Verbal d'ouverture des plis en date du 2 mai 2014 faisant état de deux offres : celle de la Coopérative Régionale d'Équipement Agricole (CREA) et celle de la SA Richel,

- Vu le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) en date du 13 mai 2014 selon lequel a été retenue l'offre de la CREA - répondant aux critères prévus dans le règlement et proposant un prix de 28 225, 40 € HT, significativement inférieur à celui de l'entreprise Richel,

- Considérant que le Conseil Communautaire doit se prononcer sur la décision d'attribution du marché par la CAO, Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise le Président à signer toutes les pièces relatives audit marché.

Plan de financement :

Conseil Communautaire du 19 juin 2014 (résumé des délibérations)

Fonctionnement RSP : demande de subvention auprès du Conseil Régional

Le Président propose que la Collectivité - afin de faire face aux dépenses relatives au fonctionnement du Relais de Service Public - sollicite le Conseil Régional pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 600 € pour une dépense annuelle prévisionnelle de 15 750 €.

Plan de financement :

Coût de l'opération : 15 750 € FNADT (Etat) : 63, 5 %, soit 10 000 € Région : 16, 5 %, soit 2 600 € Autofinancement CCVO : 20 %, soit 3 150 €

Les conseillers à l'unanimité se déclarent favorables à cette opération et autorisent le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Convention entre la CCVO et IT 05 pour le contrôle des installations d'Assainissement Autonome

Le Président expose :

Par délibération n° 13.44, en date du 16 décembre 2013 la CCVO a adhéré à l'Agence Technique Départementale du Conseil Général 05 (IT 05). Cette dernière propose une convention complémentaire fixant les modalités de contrôle des installations d'Assainissement Autonome (AN).

Après avoir entendu lecture de la convention les conseillers, à l'unanimité autorisent le Président à la signer.

Ferme Relais : choix des entreprises

Le Président expose :

Pour faire suite à la délibération du 24 avril 2014 relative à la construction d'une bergerie et d'un abri de stockage du fourrage sur le site de la Ferme Relais, la Collectivité doit choisir un entrepreneur de TP pour la préparation du terrain ainsi que s'adoindre le conseil d'un architecte pour l'établissement du dossier de demande de Permis de Construire.

Les conseillers délibèrent et décident de retenir :

- Le devis de la SARL Aubépart TP, pour un montant de 4 144, 00 € HT, - Le devis de Madame Pellissier, architecte, d'un montant de 2000, 00 € HT, ils autorisent le Président à effectuer toutes démarches relatives à l'accomplissement de ces prestations.

Toujours plus d'activités à la bibliothèque

Un atelier pour la fête des mères

Quelques jours avant le jour « J », les enfants de la vallée de l'Oule pouvaient participer à un atelier « bricolage pour la fête des mères » animé par Nadine Parcy. Cet atelier avait lieu à la bibliothèque de Bruis. Enchantées de créer pour leurs mamans quelque chose de leurs mains, Faustine, Cassandra, Ophélie, Léna et Amandine ont commencé par fabriquer un petit sac en toile et une jolie carte personnalisée. Les filles ont réalisé à cette occasion leurs premières coutures à la machine ! Le mercredi suivant, toujours guidés par Nadine les enfants ont confctionné des sablés bretons et des mini cakes au chocolat. Cartes et gourmandises ont ensuite été artistiquement rangées dans les sacs avec rubans de couleur et cellophane pour un résultat encore plus raffiné.



Atelier couture : des coeurs en tissu pour finir la saison

Le dernier ateliers "gourmandises et petit bricolage" de la saison a eu lieu le mercredi 18 juin à la bibliothèque. Nadine proposait ce jour-là aux 7 participants de fabriquer des coeurs en tissu remplis de lavande séchée. La technique est simple bien sûr... une fois qu'on la connaît ! Mais avant de la mettre au point, Nadine a dû faire plusieurs essais, et beaucoup de ratés ! Aujourd'hui elle nous livre le secret : il faut tout simplement piquer les 2 côtés de tissu ensemble, en suivant les bords du patron pour se guider, mais couper le tissu tout autour, à 1 demi cm environ de la couture, **après** avoir piqué et surtout pas avant. Ainsi, même si le tissu bouge légèrement pendant la pique, il est toujours possible de rectifier la trajectoire, à condition de prévoir un morceau de tissu largement plus grand que le patron, parole de couturière !



L'agenda de la bibliothèque

- * Dimanche 6 juillet à 18 h : concert de chants grégoriens dans l'Eglise de Bruis (gratuit)
- * Dimanche 13 juillet : randonnée pédestre au hameau abandonné de la Peygière. Rendez-vous à 10 h sur la place du 19 mars à Montmorin. Prévoir pique-nique. Niveau facile, pour toute la famille.
- * Mercredi 16 juillet à 10 h 30 : Raconte tapis pour les tout petits à la bibliothèque de Bruis
- * Jeudi 31 juillet à partir de 10 h à la bibliothèque : vidéobus
- * Vendredi 15 août dès 15 h (après le repas champêtre), sous les noyers (ou à la bibliothèque en cas de pluie) : causeries/conférences avec Jacqueline Ghio Gervais, Gérard Denizeau et Christian Berner sur le thème du Moyen âge et des religions.
- * Vendredi 22 août à 20 h 30 : concert de Gospel dans l'église de Montmorin (gratuit)

Fête votive de Bruis

- * Le jeudi 14 août : Après-midi : concours de boules (adultes et enfants). 22 h 00 : soirée dansante
- * Le vendredi 15 août : **méchoui** à midi (*inscriptions au 04 92 66 01 14*). Après-midi : concours de boules (adultes et enfants), jeu de la ficelle.
- * Les causeries/conférences par nos auteurs locaux auront lieu à l'ombre des noyers sur le site du repas champêtre et après celui-ci à partir de 15 h, ou à la bibliothèque en cas de pluie.

Bibliothèque

En partenariat avec la BDP 05, la bibliothèque intercommunale de Bruis vous propose :



"Moyen-âge et religion"

*** 6 juillet - 18 h : Eglise St Michel de Bruis**
Concert de chants grégoriens
par le Chœur grégorien des Hautes Alpes

*** 15 août : bibliothèque de Bruis**
15 h : intervention de **Jacqueline Ghio Gervais**
sur son roman : "Dieu savait-il ?"
16 h : causerie par **Gérard Denizeau**,
historien d'art, sur l'hérétique **Pierre de Bruis**
17 h : causerie par **Christian Berner**, philosophe,
sur le thème : "comprendre l'inquisition
d'un point de vue philosophique"

*** 22 août - 20 h 30 : Eglise St-Arnoux de Montmorin**
Concert de Gospel par le groupe Pourpre Noire

*** Du 1er juillet au 31 août : à la bibliothèque de Bruis**
Exposition sur le thème : "histoire des religions"



**Toutes ces manifestations sont
entièvement gratuites**

Souvenir d'un fait divers de 1926

À Sainte-Marie même, le 23 août 1995, Paulette Barnaud, Marguerite Girard et Aymé Corréard m'ont apporté diverses précisions corroborant le rapport officiel. Tous trois se rappelaient notamment l'arrivée de Thérèse, épuisée, bouleversée, hurlant au milieu de ses sanglots : « Jeanne est tombée dans le ravin » ! En dépit du caractère chaotique de son récit, tout le monde avait aussitôt compris qu'il s'était passé quelque chose de grave et les hommes du village s'étaient élancés, trop tard hélas, au secours de l'infortunée. Du ravin fatal, ils n'avaient pu ramener que le corps de Jeanne ; un corps conservé un premier temps dans les locaux de la mairie, la gendarmerie étant aussitôt sollicitée pour l'ouverture d'une enquête. Aux militaires, Thérèse affirma que c'est en voulant rejoindre la route de Pommerol, entrevue un peu plus bas, que les deux jeunes filles étaient tombées dans le piège tendu par la montagne. C'est à un petit miracle qu'elle avait dû la vie sauve, une branche ayant accroché le bracelet qu'elle portait au poignet et lui ayant permis d'enrayer sa chute au dernier instant. Jeanne, hélas, n'avait pas bénéficié de la même bonne fortune et Thérèse devait se rappeler jusqu'à ses derniers jours le cri de terreur de sa malheureuse cousine, apparemment tuée sur le coup, fracassée par les rochers formant le fond du précipice. Les Roustan prenaient alors leur villégiature à la cure du village ; profondément choqués par le drame, ils reviendront encore quelques années au village avant de le quitter à titre définitif. Il faut rappeler une dernière fois que Marius Roustan n'était autre que le frère de Claire, mère de la petite Jeanne dont lui-même était l'oncle. Hantée par le sentiment de sa culpabilité (étant l'aînée, elle aurait dû s'opposer à cette course risquée avec sa cadette), Thérèse ne put qu'intensément partager le terrible chagrin des Ménant, même si ces derniers ne l'accablèrent jamais de reproches, en dépit de leur douleur. Reste un point mystérieux, celui de la réalité de l'inhumation de Jeanne dans le cimetière de Sainte-Marie ; depuis les réaménagements du lieu, il ne reste aucune trace d'une éventuelle sépulture, hormis la stèle signalée plus haut. Faute d'avoir pu obtenir la preuve d'une translation des restes de la jeune fille dans un cimetière marseillais (hypothèse plausible au regard de l'éloignement de la famille), il reste à espérer que la terre de France aura été légère à cette dernière, où qu'elle repose.

Gérard Denizeau

Un très grand merci à Gérard Denizeau à qui nous devons ces lignes ainsi qu'à Joël Morin de Pommerol, (également sollicité afin d'éclaircir certains détails) pour sa totale disponibilité.

Le CACT : une belle aventure mais tout à une fin

Le 17 juin, les bénévoles du CACT et notamment les mains productives grâce auxquelles les stands des fêtes intercommunales ont pu être achalandés pendant une dizaine d'années, se sont retrouvés une dernière fois dans la salle du réfectoire à Montmorin afin de récupérer les affaires personnelles mises à disposition pour la bonne marche de ces ateliers. En effet, la clôture de l'association est désormais effective, celle-ci n'ayant pas trouvé de repreneur. Le récépissé de dissolution a été délivré par la Sous-Préfecture de Briançon et paru récemment au Journal Officiel. C'est donc dans une atmosphère un peu nostalgique que les bénévoles ont partagé une dernière tarte aux fruits de saison autour du verre de l'amitié en évoquant les souvenirs qui ont jalonné ces 14 années d'activité. Car aujourd'hui les bras viennent à manquer, la plupart des bénévoles ne sont plus tout jeunes et préfèrent se consacrer à leur famille, ce qui est bien légitime. Les comptes ont donc été clôturés et les fonds restants distribués à diverses associations caritatives, qui ont répondu à ce geste par des lettres de remerciement.

L'association n'existe plus c'est vrai mais, comme l'a si bien dit son (ex) Président André Broise : "cela ne nous empêchera pas de nous retrouver de temps en temps pour faire une belote ! "



Parmi les bénévoles qui ont œuvré depuis 2000, certains n'ont pas pu être présents ce jour-là pour diverses raisons.

Retour sur un fait divers de 1926

L'ACCIDENT DU 19 AOUT 1926

*N° 11
Décès de Jeanne Ménant
19 aout 1926*

Dans le cadre somptueusement sauvage des gorges de Pommerol, le souvenir a longtemps persisté du terrible accident ayant coûté la vie à une petite estivante venue de Marseille, Jeanne Ménant. Épisode que le passage des années devait parer de nuances toujours plus imprécises, les récits ne cessant d'en diverger, au détriment d'une vérité inexorablement faiblissante. D'où l'envie bien légitime de retracer la chronique d'un événement dont la date elle-même semblait s'estomper (« entre les deux guerres », disait-on le plus souvent !).

Dix octobre 1994. Dans le cimetière en travaux de Sainte-Marie, l'auteur de ces lignes cherche trace d'une inhumation remontant à l'été 1926, selon les indications dispensées la veille par Simone Duc. Une Simone certaine de cette date, l'accident s'étant produit quelques jours après sa propre naissance ! Tandis que le jour tombe rapidement, c'est en vain que sont scrutées toutes les tombes, aucune sépulture ne portant le nom de la petite victime du drame. À l'instant précis du renoncement, mon regard est attiré par un amas de débris, concentrés dans l'attente de leur évacuation. Miraculièrement épargnée au sein des croix brisées, dalles rompues, plaques funéraires pulvérisées et autres urnes endommagées, une stèle de pierre blanche porte cette simple épitaphe, ultime écho d'un désastre dont la mémoire a traversé le siècle :

À LA MÉMOIRE
DE NOTRE FILLE ET SŒUR BIEN-AIMÉE
JEANNE MÉNANT
DÉCÉDÉE ACCIDENTELLEMENT
LE 19 AOÛT 1926
À L'ÂGE DE 16 ANS



Le registre d'état-civil de la commune de Sainte-Marie a consigné la plupart des événements destinés à marquer, en cette même année 1926, la vie du bourg, qui compte alors 99 habitants : naissances de Julien André Bompard le 7 août, à 11 heures du soir et de Simone Louise Joubert, le 13 août, à vingt-trois heures du soir (sic !). Le premier est fils de Joseph Bompard, 42 ans, et de Julie Tatin, 33 ans ; la seconde a pour père Henri Joubert, 38 ans, et Marie Bernard, 34 ans. À noter également, les mariages de Julien Long et de Pauline Joubert (le 19 juin) ainsi que d'Abel Bernard et de Marie Bonnet le 28 décembre. Un seul décès, celui précisément de la petite Jeanne Ménant, brièvement retracé :

Le dix neuf aout mil neuf cent vingt-six, à cinq heures du soir, est décédée à Sainte-Marie, Jeanne Ménant née à Marseille le trente et un décembre mil neuf cent neuf, étudiante, fille de René Ménant, capitaine marin, et de Claire Roustan, sans profession, domiciliée à Marseille, n° 66 rue Sainte. Dressé le vingt aout 1926, sur la déclaration de Firmin Faraud, trente-huit ans, cultivateur domicilié à Sainte-Marie qui, lecture faite, a signé avec nous, Alfred Joubert, maire à Sainte-Marie.*

F. Faraud Le Maire, A. Joubert

*L'immeuble du 66 rue Sainte à Marseille, à la belle façade de pierre ouvragée, existe toujours.

Souvenir d'un fait divers de 1926

En revanche, aucune trace de l'accident n'apparaît sur les registres des délibérations du conseil municipal mis à ma disposition par Jean-Louis Corréard, maire de Sainte-Marie. Au cours des réunions de cette saison (13 juin, 19 juin, 4 août, 8 août, 26 septembre, 19 octobre), un seul sujet semble avoir sollicité l'attention et l'énergie des élus municipaux : l'aménagement du nouveau cimetière, celui-là même qui, par un hasard funeste, accueillera la dépouille de la petite Jeanne Ménant. Le rapport de gendarmerie n'étant plus fiché dans les archives, il faut donc se tourner vers les

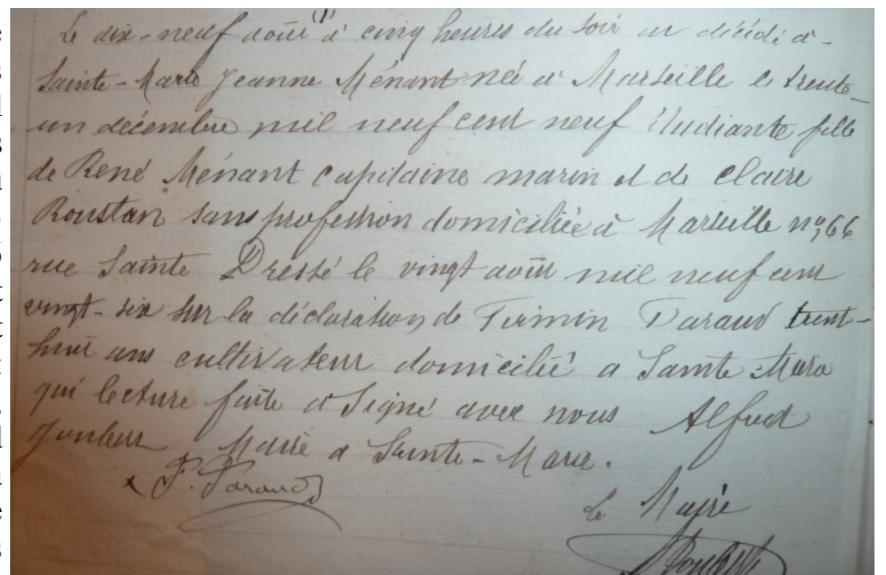
comptes rendus de la presse écrite, fondés sur ce rapport, par essence laconique. Le lecteur contemporain a d'ailleurs quelque peine à imaginer l'incroyable richesse des titres régionaux entre les deux guerres. Pour avoir une idée approximative de la chronique locale en cette année 1926, multiples sont les périodiques à consulter, dont : *Alpes nouvelles*, *Alpes républicaines*, *L'Annuaire illustré de la région des Alpes*, *Le Chatelas*, *Le Courrier des Alpes*, *La Démocratie drômoise*, *La Dépêche dauphinoise*, *L'Impartial de la Drôme*, *Le Nouveau Journal*, *Le Petit Dauphinois*, *Le Pontias*, *La République de l'Isère*, *Le Réveil des Hautes-Alpes**, etc.

* Toutes publications consultées au département des Périodiques de la Bibliothèque Nationale, alors situé dans l'annexe de Versailles.

L'occasion est belle, au passage, de découvrir au gré de ces lectures le nombre effarant d'accidents, souvent graves, voire mortels, frappant alors les estivants sportifs, randonneurs expérimentés ou simples promeneurs, insuffisamment équipés et peu au fait des dangers de la moyenne montagne. Au sujet de l'accident de Pommerol, l'article le plus étayé reste celui du *Courrier des Alpes* (26 août 1926, p. 2/3) :

SAINTE-MARIE

Accident de montagne. – Un pénible accident vient de douloureusement impressionner notre population. Des Marseillais – M. Marius Roustan, ses deux filles et ses deux nièces Ménant – villégiaturaient dans le pays depuis quelques temps. L'autre jour, les quatre jeunes filles allaient passer la journée au bois de Sainte-Marie où elles déjeunèrent. Pour rentrer, deux d'entre elles, Thérèse Roustan et Jeanne Ménant, décidèrent de revenir par le Carré des Étoiles, un endroit d'où l'on a une vue superbe sur la région de Pommeret [Pommerol], dans la Drôme. Mais elles s'égarèrent et se crurent obligées de redescendre sur Pommeret [Pommerol] pour retrouver leur route. Un couloir gazonné, auquel succédait une cassille, semblait les y mener droit. Thérèse Roustan s'y engagea la première et se laissa glisser sur le derrière ; mais soudain, à cinq ou six mètres d'elle, elle aperçut un à-pic. Elle se raidit et put s'agripper à un arbre. Sa cousine, qui n'avait pas encore entrepris la descente, s'imagina alors de lui porter secours, mais elle perdit pied et roula jusqu'au pied du rocher à pic. Thérèse Roustan put regagner le haut de la montagne et, folle de douleur, refit le chemin du matin pour venir donner l'alarme au village. Un de nos concitoyens, M. Faraud, malgré l'heure tardive, monta jusqu'à la recherche de la jeune Ménant dont il découvrit le cadavre étendu, les bras en croix, au pied du rocher. Il fallut attendre le lendemain pour organiser une équipe de secours qui, à l'aide de cordes, put approcher du cadavre, puis le transporta sur un brancard jusqu'à Sainte-Marie. Jeanne Ménant était âgée de 18 ans.



Retour sur un fait divers de 1926

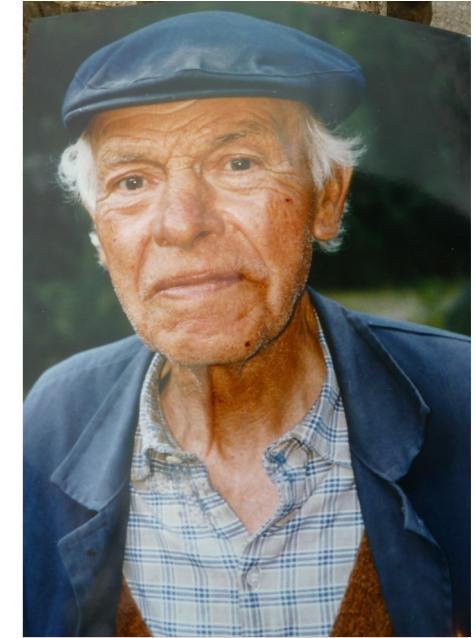
L'erreur sur l'âge de la jeune fille (16 ans, 7 mois et 3 semaines au jour de son décès) sera également le fait du *Petit Dauphinois* du même jour (n° 17312, p. 6), dans son compte-rendu imprécis et approximatif, paru sous le titre « Une jeune fille tombe dans un précipice et se tue » :

Sainte-Marie de Rosans (Hautes-Alpes) 25 août – Les deux sœurs, Jeanne et Thérèse Ménant, venues de Marseille en vacances chez leur oncle, M. Roustan, partirent de grand matin avec leurs cousines, Marie et Thérèse, pour faire une excursion à la montagne de Baraine [confusion probable avec la Baronne, bien que l'accident ait eu lieu sur le versant de Piégros, au-dessus des gorges de Pommerol]. Après déjeuner, Melle Jeanne Ménant, 17 ans, et sa cousine Thérèse Roustan, 23 ans, poursuivirent seules l'excursion, s'engageant dans un couloir où elles se laissèrent glisser sur l'herbe. Thérèse, qui était la première, aperçut soudain un précipice et cria à sa cousine Jeanne : - « Je roule ! » Fort heureusement, elle réussit à s'accrocher au dernier arbre qui surplombait le précipice. Aux cris de sa cousine, Jeanne vint à son secours mais, moins heureuse, elle glissa à son tour et, n'ayant pu s'accrocher à rien, roula dans un ravin très profond et se tua net. Affolée, Melle Roustan accourut chez ses parents. Une caravane partit sur les lieux et il ne fallut pas moins de quatre hommes munis de cordes pour remonter le cadavre de la malheureuse jeune fille.

En dépit de leur relative fiabilité, ces recensions ne pouvaient être validées que par les rares habitants de la contrée encore en vie, quelque soixante ans plus tard. Le 13 août 1996, c'est Marcel Morin, berger de Pommerol [village dont Joël Morin m'avait ouvert le registre d'état-civil et les archives cinq jours auparavant] qui me désigna l'endroit exact de l'accident, lieu-dit "La petite fortune", sur le versant droit de la montagne dominant le ruisseau de Pommerol. Né en 1923, donc âgé de trois ans l'année du drame, il en avait gardé un souvenir marquant, puissamment alimenté par les récits de ses aînés. Se rappelant obscurément le rôle joué par « un de Marsols » dans la découverte du corps de Jeanne, il avait surtout conservé en mémoire ce détail singulier : c'est grâce au chapeau déposé par Thérèse à deux pas de l'à-pic mortel que les hommes envoyés à la rescousse avaient pu localiser la jeune fille dès le premier soir, sans encore pouvoir accéder à son corps. Premier arrivé sur les lieux, Sylla Faraud devait, le lendemain, permettre la récupération de la dépouille, avec l'assistance de trois compagnons et à l'aide de cordages, détail confirmé par son propre fils, René Faraud, de Bruis.



Le lieu du drame



Marcel MORIN